

De nombreux petits cours d'eau accompagnent le promeneur dans cette paisible randonnée.

En s'élevant au dessus du bourg on a un magnifique point de vue sur le massif du Vercors, les 4 Seigneurs et la vallée d'Uriage à Vizille, dite « Vallée de la Barque » à cause de son profil en forme de barque vue de dessus.

Départ : Place du village

1 Alt. 590 m De la place du village monter sur la RD 111 en direction de Chamrousse sur 200 m et tourner à gauche sur le chemin des Vignasses en direction du Rossin. Laisser le chemin à gauche qui descend et continuer sur cette belle allée en sous bois, traverser le pont et remonter au Rossin.

2 Alt. 640 m Au Rossin, traverser la RD 280, revenir quelques mètres en direction du bourg, puis prendre à gauche le chemin du Fournel (montée raide), à la fin de la partie goudronnée suivre à travers champs le chemin du Rossin qui débouche au hameau du Belin. Après quelques maisons, tourner sur la gauche pour continuer sur la route du Belin en direction du Penet. Au Penet, au niveau du bassin, prendre à droite le chemin des Roux goudronné jusqu'aux dernières maisons, puis s'enfoncer dans le bois sur 250m pour arriver à un croisement de chemins près d'un ruisseau.

3 Alt. 610 m Ce croisement dans les bois est la bifurcation entre le petit circuit (prendre à droite) et le grand circuit (prendre à gauche).

Petit circuit

Après avoir pris sur la droite, traverser le ruisseau pour continuer le chemin à plat en direction du hameau des Bonnets, le chemin sort des bois et débouche sur le chemin de la Ravinouse. Prendre à gauche sur 120m et prendre à droite en descendant le chemin des Bonnets qui débouche sur la RD 111. Traverser la route, la descendre sur quelques mètres et prendre à gauche la route des Angères sur 130 m puis contourner sur la gauche une grosse maison et prendre à droite en suivant la partie goudronnée. C'est ici que la boucle du grand circuit rejoint le petit circuit.

Grand circuit

Après avoir pris sur la gauche, continuer le chemin qui monte en bordure du ruisseau et sort du bois pour arriver au camping du Buisson où il faut prendre à droite le chemin des Buissons (goudronné), en direction de la forêt et continuer vers la sortie du camping sur le chemin du Chavanais. Laisser sur la droite un chemin à plat et poursuivre la montée jusqu'à un croisement de plusieurs chemins et d'une petite route.

Les sentiers Circuit n° 3 Circuits du Roux



Charte du randonneur

- 1 Je respecte le tracé des sentiers et je n'utilise pas de raccourcis.
- 2 Je suis discret, je pense aux autres et je regarde la nature.
- 3 Je pars avec un équipement adapté.
- 4 Je prépare mon itinéraire et j'emporte carte et boussoles.
- 5 En montagne, je pars tôt et je préviens mon entourage de mon itinéraire.
- 6 Je suis TOUJOURS chez quelqu'un, je referme barrières et clôtures et je respecte les propriétés privées.
- 7 Je ramène mes déchets en ville ou dans la vallée.
- 8 Je respecte les autres utilisateurs de la nature et je reste courtois.
- 9 Je ne fais pas de feu en forêt.
- 10 J'emmène avec moi de quoi m'alimenter et boire suffisamment.

L'éditeur et l'auteur de ce document ne peuvent être tenus pour responsables d'incident ou d'accident de quelque nature que ce soit pouvant intervenir lors de la randonnée.

Police Municipale : 04 76 89 54 07

Balisage

7 Numéro de circuit

Continuité

7a Numéro de variante

Variante

Virage à droite

Virage à gauche

Mauvaise direction



<http://asso-des-sentiers-de-smu.eklablog.com/>



Renseignements
Office de Tourisme
5, avenue des Thermes
38410 Uriage
04 76 89 10 27
info@uriage-les-bains.com



www.uriage-les-bains.com



Les sentiers Circuit n° 3

Circuits du Roux

Ces deux circuits faciles à la sortie du bourg traversent parfois sans transition, des zones urbanisées, champêtres et forestières.

Balisage	Dénivelé	Longueur	Durée	Difficulté
Petit : Bleu	200 m	5 km	1 h 45	Facile
Grand : Bleu	340 m	6,7 km	2 h 15	Facile



www.uriage-les-bains.com

Rédaction et photos : « Les sentiers de Saint-Martin d'Uriage » • Cartographie : Mogoma • Réalisation : CERVOCOM - 04 76 99 36 01 • Imprimé par Coquand - Produit Certifié PEFC n° 31-2048 Edition mai 2014



④ **Alt. 910 m** ... Au Chavanais, point le plus haut du circuit, prendre le chemin le plus à droite qui descend en direction de la route de Chamrousse. A la Grivolée, traverser la RD 111, et descendre en face le chemin goudronné du Quartonnier. Au croisement, où passe aussi le circuit du Bit, prendre à droite le chemin ombragé au début horizontal puis en descente après un virage à gauche et qui suit un magnifique ruisseau et débouche dans une clairière. Arrivé sur la partie goudronnée, contourner le lotissement par la route de droite en légère montée (chemin des Reposes) qui arrive sur la RD 111. La suivre en descente sur 100 m (attention à la circulation) et bifurquer sur la gauche sur un chemin en sous-bois qui descend jusqu'aux Angères. On débouche sur la route goudronnée des Angères en retrouvant l'itinéraire du petit circuit.

Chemin commun aux 2 circuits

⑤ **Alt. 710 m** ... Aux Angères, après avoir contourné la maison, prendre à droite si l'on vient du petit circuit, et à gauche en sortant du chemin si l'on vient du grand circuit. Poursuivre sur 100m cette partie goudronnée qui bifurque à droite. Prendre alors le chemin en face qui descend entre 2 clôtures à travers champs (chemin du Peyret). On arrive sur une partie goudronnée au Perrin, descendre à gauche pour arriver sur la route de Pierval que l'on prend à droite et qui débouche sur la RD 111. Bifurquer à gauche en suivant le trottoir descendant le long de la route sur 150m, puis prendre à gauche le chemin qui longe le ruisseau et arrive sur une petite route (le chemin du Moulin) qui descend jusqu'à la mairie où on retrouve le point de départ.

Ce sentier relie Le Bourg au hameau du Rossin de Saint-Martin. Il passe au-dessus du torrent de la Borduire (ou Bréduire).

A voir au départ du chemin du Fournel une maison imposante sur laquelle deux cadrans solaires se discernent encore et un châtaignier dont les dimensions importantes et la forme équilibrée font un élément structurant du paysage, visible de loin. Son âge est évalué à 200 ans.

Du hameau du Belin, la vue est dégagée à 360°.

Après le hameau des Roux, on arrive au camping du Buisson aux hébergements insolites (yourtes). En dessous du camping, isolé dans une prairie (privée, ne pas s'introduire), un vieux châtaignier de taille imposante est classé « arbre remarquable » (environ 310 ans). Ses cavités sont un réservoir de biodiversité.

Très beau panorama sur les hameaux de Pinet, Le Replat, Le Chenevas, Le Penet, la forêt de Montrond et le Mollard (petit mont) Allemand.

En arrivant sur la départementale on passe à côté d'une ferme encore en activité. Observer la maison d'habitation carrée et sa toiture à 4 pans, typique de l'architecture de Belledonne.

En descendant, on longe par moments le ruisseau du Marais qui alimentait, en période de hautes eaux, une scierie et 2 moulins, d'où le nom « chemin du Moulin ».